



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-73962>

Département(s) de publication : 28

Annonce n° 25-73962

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Chartres (28)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21280085800012

Ville : Chartres

Code postal : 28019

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 28

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25V029

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés Publics

Adresse mail du contact : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 237234064

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** 1-Une lettre de candidature (modèle DC1 ou équivalent) 2-Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 3-Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) 4-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années 5-Le certificat de qualification professionnelle de type certification PQT (Plan Qualité Tennis) ou équivalent établis par des organismes indépendants.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 02/09/2025 à 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix des prestations : 40% Valeur technique : 60%. les sous-critères sont indiqués au règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Affaire 25V029- Travaux de réhabilitation des terrains de tennis extérieurs – Comité tennis La Madeleine

Code CPV principal - Descripteur principal : 45236119

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Affaire 25V029 - Travaux de réhabilitation des terrains de tennis extérieurs - Comité tennis La Madeleine

Lieu principal d'exécution du marché : Comité de Tennis La Madeleine - Avenue. Jean Perrin, 28000 Chartres

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire. Les dates de visites sont fixées le 17/07/2025 à 14h00 ou le 20/08/2025 à 14h00. Les modalités de prise de rendez-vous sont indiquées au règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires : - Canal ad hoc de consultation des documents : <https://www.c-chartres-marches.fr> - Remise échantillons obligatoire : le détail et les modalités de dépôt sont indiquées au règlement de la consultation. Ils ont à remettre par voie postale ou remis contre récépissé. - Le délai d'exécution est de 66 jours maximum. - Marché de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. -Les variantes ne sont pas autorisées - Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum. - Financement : ressources propres - Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2025